

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE

Par sa mission, la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) favorise le développement économique du Québec en développant et en exploitant, un parc industriel et portuaire. Elle vise être un leader d'envergure mondiale dans l'accueil d'investissements et dans le développement d'activités industrielles et portuaires responsables.

La SPIPB reconnaît que les enjeux environnementaux sont d'une importance capitale, et cette préoccupation se reflète dans la gestion des opérations au port de Bécancour. Ainsi, consciente des divers impacts que les opérations portuaires peuvent avoir sur l'environnement la SPIPB tend à les minimiser de ces manières :

Respecter les lois sur l'environnement qui s'appliquent à ses installations et à ses activités ;

La Société veille à ce que ses opérations et celles de ses locataires et usagers soient menées de manière à prévenir les impacts sur le milieu récepteur.

Veiller à ce que ses locataires et usagers respectent l'environnement et évitent ou minimisent leur impact sur le milieu récepteur ;

La Société encourage l'innovation dans les opérations afin de minimiser les nuisances sonores, visuelles et lumineuses. De plus, elle exige des opérations minimisant la potentielle dispersion de matière dans l'environnement.

Chercher continuellement à améliorer la gestion de l'environnement en passant par le progrès, l'innovation ainsi que la collaboration avec ses parties prenantes.

La Société mise sur des actions de préventions afin d'atténuer les risques.